



BIEN GÉRER LE BREXIT

DATABOOK 2022

LES SOUBRESAITS DU CALENDRIER	p. 3
Checklist Brexit : dernier appel de la Commission européenne à se préparer au No-Deal le 31 octobre 2019	p. 4
Brexit : le "No-Deal" probable le 12 avril	p. 7
Brexinfinite : c'est reparti pour un report... flexible	p. 8
Brexinfinite : c'est (re)-reparti pour un (nouveau) report flexible !	p. 9
LES GUIDES ET NOTICES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET NATIONALES	p. 11
Se préparer au Brexit : une notice de la Commission européenne	p. 12
Brexit : préparez-vous à... tous les scénarios !	p. 14
Les implications du Brexit pour les cosmétiques : une notice de la Commission européenne	p. 16
Brexit, douanes et TVA : un guide de la Commission européenne	p. 19
Brexit : le dispositif français pour se préparer	p. 21
7 choses que les entreprises de l'UE-27 doivent savoir avant le Brexit	p. 23
Brexit : les impacts sur REACH	p. 26
Brexit : préparez vos chaînes d'approvisionnement, exhorte l'ECHA	p. 29
Brexit : la Commission européenne actualise sa notice "Cosmétiques"	p. 30
LES CONSEILS DES PROS POUR LE SECTEUR COSMÉTIQUE	p. 35
Brexit Pratique : ce à quoi il faut se préparer... vite !	p. 36
Les impacts du Brexit sur les entreprises cosmétiques	p. 42
Brexit : les implications douanières	p. 47
Brexit : les implications juridiques	p. 52
Flexit : ce que ça change pour le Brexit	p. 59
Brexit : entrée dans la transition	p. 63
Brexit : préparez-vous (encore !) au pire !	p. 66
LE POST-BREXIT	p. 69
Brexit : les nouvelles procédures à adopter	p. 70
Brexit : le transfert des enregistrements REACH doit être terminé avant fin mars	p. 72
La réglementation cosmétique britannique post-Brexit	p. 73
Dihydroxyacétone : le gouvernement britannique prépare sa propre évaluation	p. 78
Ingrédients : les différences réglementaires entre l'Europe et le Royaume-Uni (mise à jour)	p. 79
Le Royaume-Uni met à jour sa réglementation des ingrédients cosmétiques	p. 83
UE/RU : les Règlements Cosmétiques consolidés 2022 sont publiés !	p. 88
Prolongation du délai d'étiquetage de la Personne Responsable au Royaume-Uni	p. 89

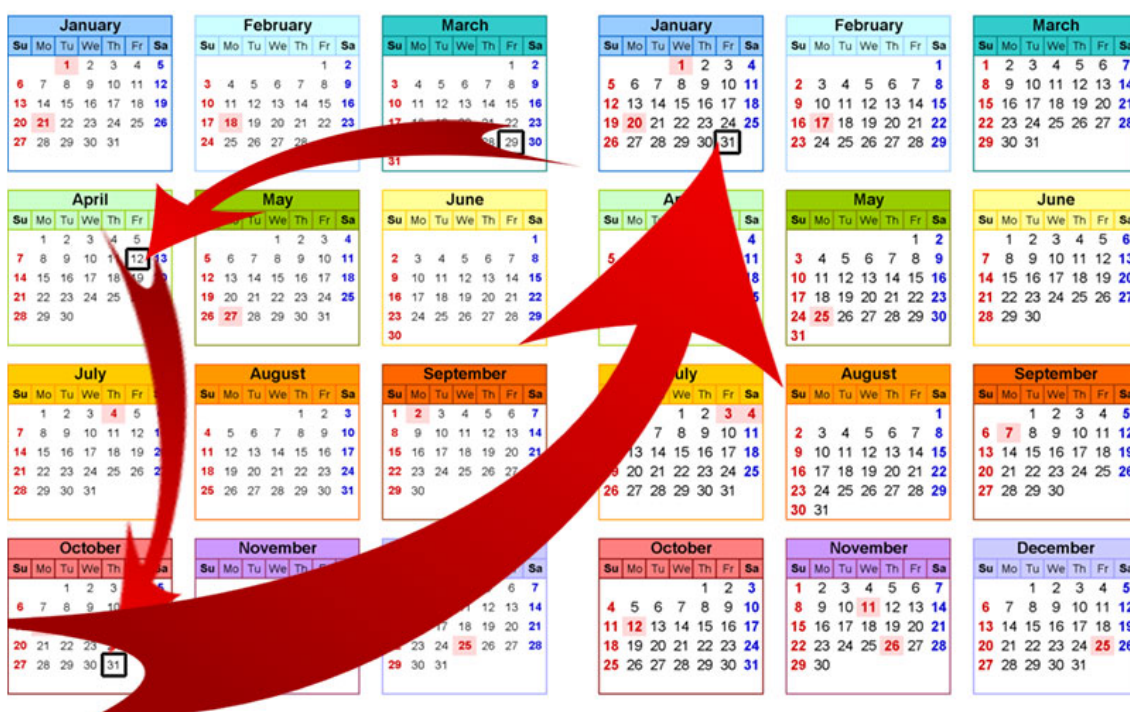
Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a notifié son intention de quitter l'Europe, dans le cadre de l'Article 50 du Traité de l'Union européenne. Depuis 1er janvier 2021, soit la date définitive du Brexit, il est devenu un "pays tiers". Malgré **l'accord de libre-échange** obtenu in extremis le 24 décembre 2020, les conséquences (réglementaires, juridiques, douanières, organisationnelles...) sont multiples. Ce ebook fait le point sur toutes les implications du Brexit pour les entreprises cosmétiques, et sur les différences qui sont peu à peu apparues entre les réglementations européenne et britannique.



Les soubresauts du calendrier

Négociations difficiles autour de l'accord de transition, tractations politiques intenses et enjeux électoraux cruciaux : le chemin vers le Brexit (la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne), ouvert par le référendum britannique de juin 2016, est loin d'avoir été un long fleuve tranquille. Devant les blocages successifs et dans des tentatives de dernière chance, la date initialement fixée au 29 mars 2019 a été repoussée plusieurs fois. Jusqu'à ce dernier dead-line du 31 janvier 2020, dont rien ne certifie qu'il sera réellement le dernier. Petit point sur les adaptations d'un calendrier très mouvant.

2019 2020



© CosmeticOBS-L'Observatoire des Cosmétiques, 2022
8 rue Bernard Iské
92350 Le Plessis-Robinson – France

115 €
ISBN : 979-10-92544-56-5



info@cosmeticobs.com
cosmeticobs.com